

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 23 septembre 2024 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 21 Votants : 32

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 17 septembre 2024 s'est réuni le Lundi 23 septembre 2024 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, SORIN Christian, VERDIER Françoise, MILHAC Michel, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, PASCAL Alain, Adjoint. FEYRIT Jean-Claude, BOURBON Jean-Claude, LE BRIS Alain, BOULITEAU Bernard, BORDERIE Sophie, BLANCHARD Stéphane, MARTIN Dominique, FIGUEIRA Muriel, ROQUES Loréline, CALZAVARA Martine, DUBOURG Jean-Luc, FRANCIS Stéphane, PERALI Valérie, PREVOT Jérémie, HAY Florence, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : CILLIERES Charles, CARUHEL Maud, NOSMAS Karen, FIGUES Fatima, DUBRANA Didier, GASSER Anne-Laure, MARCHAND Emmanuelle, FEYRIT Pierre, GUILBAUD Valérie, BONNET Gilbert, BALLEREAU Marie-Catherine.

Pouvoirs : de CILLIERES Charles à HOCQUELET Joël, Maire, de CARUHEL Maud à CARDOIT Patrick, de NOSMAS Karen à BLANCHARD Stéphane, de FIGUES Fatima à BORDERIE Sophie, de DUBRANA Didier à FIGUEIRA Muriel, de GASSER Anne-Laure à PASCAL Alain, de FEYRIT Pierre à FEYRIT Jean-Claude, de GUILBAUD Valérie à BOURBON Jean-Claude, de BONNET Gilbert à VERDIER Françoise, de BALLEREAU Marie-Catherine à CALZAVARA Martine.

G.34
URBANCE 2024

Le festival URBANCE depuis 13 ans réunit chaque année la jeunesse du territoire mais aussi de plus en plus de spectateurs de toutes générations. Il est devenu le rendez-vous incontournable de la ville de Marmande pour les amateurs et curieux de cultures urbaines.

Le festival s'articule autour de deux grands week-ends (l'un dédié à la danse, au sport et à la musique) pendant la 1^{ère} semaine des vacances de la Toussaint.

L'Edition 2024 aura lieu du 18 au 26 octobre 2024. Dans le cadre de ces temps forts, il est proposé chaque année un spectacle de danse Urbaine au Théâtre Comœdia.

Il est convenu que cette année, le spectacle (frais techniques et cotisations) sera pris en charge par le service jeunesse.

A cet effet, la structure Tempo jeunes assurera la billetterie du spectacle de danse Urbaines le vendredi 18 Octobre 2024 dans le cadre de sa régie d'avance.

Programmation : 1^{ère} partie

- École de danse Choréa
- Crew FOKSABOUGE « La Place »

2^{ème} partie

- Cie les Associés Crew « La danse du Monarque »

La politique menée auprès de la jeunesse et des familles sur ce festival étant de favoriser l'accessibilité pour tous, il est proposé de s'appuyer sur la tarification pratiquée les années précédentes :

Tarification Billetterie : 12€ tarif plein

6 € tarif réduit pour les moins de 25 ans et bénéficiaires de minimas sociaux (RSA/AAH...)

**Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré :**

Approuve	Le tarif de la billetterie spectacle Danse Urbaine du festival Urbance du vendredi 18 octobre 2024.
Décide	Billetterie à 12€ plein tarif et 6 € tarif réduit.
Autorise	Monsieur Le MAIRE ou son représentant à signer tous les documents nécessaires et à signer toutes les dépenses liées à cette action.

Votants : 32 - Abstention : 00 - Exprimés : 32
Contre : 00 Pour : 32 - Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 23 septembre 2024

La secrétaire de séance
Dominique MARTIN



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 27.09.2024
et de sa transmission au contrôle de légalité le 27.09.2024...

La Secrétaire de séance
Dominique MARTIN



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET

